



Parc national
des Ecrins

Objet

Modification n°1 du PLU Le Bourg d'Oisans

Monsieur le Maire

Mairie
1 rue Humbert
38520 Le Bourg d'Oisans

Suivi par

Frédéric Sabatier
04.92.40.20.52
frederic.sabatier@ecrins-parcnational.fr
FS/CB

Date

Gap, le 24 janvier 2024

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L153-16 du code de l'urbanisme, vous m'avez adresser pour avis, le 13 décembre dernier, le dossier de modification de droit commun relatif au PLU de votre commune.

L'analyse de ce dossier n'appelle pas d'observation de la part de mon établissement au regard de notre champ d'expertise et de la charte du Parc national.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur adjoint

Samuel SEMPE